



Date de mise à jour : 19/12/2025
Poste occupé précédemment par : PIERRE Caroline
 Mobilité Redéploiement Création
Code poste RH : 7845

Personne à contacter : Charlotte LEMERLE
Fonction : Collaboratrice Ressources Humaines - DPEJ
Tél.: 01 56 72 70 50
Courriel : charlotte.lemerle@valdemarne.fr

DESRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Responsable Enfance
Cadre d'emplois/catégorie	Conseiller socio-éducatif ou Attaché territorial ATSE promouvable CSE ou ATSE détenteur du CAFERUIS - Catégorie A
Pôle/Direction/Service	Pôle Solidarités – Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse (DPEJ) – Direction adjointe Prévention et Parcours – Service Action Territoriale (SAT)
Lieu de travail	Espace Départemental des Solidarités de Sucy-en-Brie
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité de l'Inspecteur Enfance responsable du groupement territorial

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction met en œuvre la politique de prévention et de protection de l'enfance définie par l'Exécutif, dans le cadre du Schéma de prévention et de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse a pour missions :

- D'assurer et coordonner le repérage de l'enfance en danger, d'assurer la réception et le traitement des informations préoccupantes, ainsi que la mise en œuvre opérationnelle de la politique d'évaluation
- D'accompagner les familles dans une visée préventive des risques de danger pour les mineurs.
- De protéger et de prendre en charge les mineurs confrontés à des difficultés risquant de mettre ou mettant en danger leur santé, sécurité ou moralité, ou si les conditions de leur éducation ou de leur développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromis.
- D'accompagner et de prendre en charge les majeurs de moins de 21 ans suivis durant leur majorité et confrontés à des difficultés susceptibles de compromettre gravement leur autonomie et leur insertion socio-professionnelle.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse est composée de 7 services et un secteur :

- Le Service Administratif et Financier : budget comptabilité, système information, archives ...
- Le Secteur des ressources humaines

Pôle Prévention et Parcours :

- Le Service Action Territoriale : 4 groupements de l'Enfance - 19 EDS – Dispositif MNA – Secteur adoption
- La Cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP).
- Le Service Prévention et Insertion : Dispositif Insertion Jeunes Majeurs, Maison de l'Adolescent, ...

Pôle Accueil :

- Pôle enfants / pôle adolescents : 6 foyers d'accueil d'urgence
- L'Accueil familial départemental : 5 placements familiaux
- Le Service associatif habilité

Elle dispose d'un budget de 165 Millions d'Euros avec un Budget Annexe des Foyers de l'Enfance.

La Direction est composée de 1100 agents, dont 330 relevant de la Fonction Publique Hospitalière et 370 assistants familiaux.

MISSIONS DU POSTE

Sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle de l'Inspecteur Enfance responsable de groupement territorial, le Responsable enfance encadre une équipe pluridisciplinaire et garantit, sur son territoire d'intervention, la qualité de l'accompagnement socio-éducatif des mineurs et jeunes majeurs suivis ou pris en charge par l'aide sociale à l'enfance du Val-de-Marne.

A cet effet, il organise le travail au sein de l'équipe. Il organise, anime et valide le processus d'élaboration des projets personnalisés des mineurs et jeunes majeurs soumis à la validation de l'inspecteur enfance, en référence notamment aux orientations arrêtées par la Direction de la Protection de l'enfance et de la Jeunesse. Le Responsable enfance est également garant du respect des échéances dans le suivi des mesures, en particulier à l'égard de l'autorité judiciaire.

En lien étroit avec l'inspecteur enfance, il construit et anime la dynamique partenariale locale autour du repérage des situations préoccupantes, du soutien technique aux professionnels et institutions participant à la politique de protection de l'enfance, de la prise en charge des mineurs confiés ou accompagnés à l'Aide sociale à l'enfance et du soutien à la parentalité.

Le Responsable enfance organise le suivi de l'activité. Il construit et communique auprès de l'inspecteur enfance son analyse de l'activité de l'équipe en termes de problématiques rencontrées, d'analyse des besoins RH, de projets d'accompagnement des pratiques professionnelles, etc.

Membre de l'équipe d'encadrement en EDS, il participe à l'élaboration et à l'animation du projet de service. Il organise avec les autres cadres de l'EDS la continuité du service en EDS et peut être amené à assurer l'intérim du responsable de l'EDS.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

<p>Domaine d'activité</p> <p>Activités</p>	<p>Encadrement et management de l'équipe enfance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise le travail ; - Développe avec l'équipe enfance les pratiques professionnelles mises à l'œuvre dans le cadre des mesures de protection de l'enfance ; - Anime les espaces d'élaboration autour du projet d'équipe ; - Évalue le travail des agents placés sous sa responsabilité ; - Organise le suivi de l'activité à partir notamment des outils de recensement et de remontée des données construits par la DPEJ ; - Évalue les besoins de l'équipe enfance, notamment en matière de ressources humaines ; - Formalise et transmet régulièrement l'analyse quantitative et qualitative de l'activité de l'équipe enfance.
<p>Domaine d'activité</p> <p>Activités</p>	<p>Organisation et animation de la mise en œuvre de l'évaluation des informations préoccupantes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise et anime la commission locale d'évaluation ; - Apporte un soutien technique auprès des professionnels de l'EDS (enfance, DASIPE et DPMI) en charge des évaluations ; - Accompagne la mise en œuvre, par les professionnels, du référentiel d'évaluation des situations en protection de l'enfance ; - Met en place les outils permettant de garantir le respect des échéances posées par la CRIP ; - Supervise et valide les notes intermédiaires et les rapports d'évaluation pour transmission à la CRIP, en référence notamment aux dispositions légales du CASF et au référentiel d'évaluation en protection de l'enfance.

<p>Domaine d'activité</p> <p>Activités</p>	<p>Organisation du suivi des mineurs et jeunes majeurs pris en charge ou suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordonne les modalités de construction des projets personnalisés des mineurs et jeunes majeurs en veillant notamment aux modalités d'association des lieux de placement ; - Apporte un soutien technique aux professionnels en charge des mesures de protection de l'enfance ; - Supervise et valide les écrits à destination de l'inspecteur enfance, en particulier les rapports d'évaluation annuelle ; - Met en place les outils de suivi afin de garantir le respect des échéances judiciaires et administratives. - Veille au sein de son équipe au respect des procédures d'articulation entre les services de la direction (milieu ouvert-accueil public-accueil associatif) ; - Met en œuvre au sein de son équipe le projet pour l'enfant tel qu'issu de la loi du 5 mars 2007.
<p>Domaine d'activité</p> <p>Activités</p>	<p>Animation locale - coordination des partenaires et des acteurs la protection de l'enfance au niveau local</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construit un diagnostic et une dynamique partenariale locale autour du repérage des situations préoccupantes, du soutien technique aux professionnels et institutions participant à la politique de protection de l'enfance, de la prise en charge des mineurs confiés ou accompagnés par l'Aide sociale à l'enfance et du soutien à la parentalité ; - Met en œuvre, au niveau local, la politique de prévention et de protection de l'enfance et de la famille sur le territoire arrêtee par la Direction de la Protection de l'enfance et de la jeunesse ; - Assure, en lien étroit avec le responsable de l'EDS, la transversalité entre l'équipe ASE, l'équipe DASIPE (action sociale) et l'équipe PMI pour le traitement des situations présentant une problématique relevant de la protection de l'enfance.
<p>Domaine d'activité</p> <p>Activités</p>	<p>Participation au projet de la Direction de la Protection de l'enfance et de la jeunesse et du Service action territoriale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transmet à la DPEJ des propositions de travail à partir de l'analyse qualitative de l'activité de l'équipe enfance placée sous sa responsabilité ; - Participe aux groupes de travail et/ ou animer, sur délégation, un groupe de travail issu de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet de service action territoriale ; - Porte auprès de l'équipe enfance placée sous sa responsabilité les projets et orientations de la Direction.
<p>Domaine d'activité</p> <p>Activités</p>	<p>Encadrement et animation de l'EDS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe, en lien étroit avec le responsable de l'EDS, à la construction et à l'animation du projet de l'EDS ; - Peut être amené à assurer l'intérim du responsable de l'EDS.

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES

Connaissances	Indispensables à la prise de poste <ul style="list-style-type: none"> - Cadre législatif et réglementaire de la protection de l'enfance (dispositions du CASF issues de la loi du 5 mars 2007, statuts juridiques des mineurs et jeunes majeurs pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance) et connaissances juridiques associées (droits des usagers de l'action sociale et médico-sociale, droit public, droits et obligations des titulaires de l'autorité parentale, droit de la famille) ; - Cadre institutionnel de la protection de l'enfance : organisation et missions des partenaires de l'Aide sociale à l'enfance (Education nationale, Protection judiciaire de la jeunesse, action sociale...) ; - Problématiques relatives au travail social et à la protection de l'enfance ; - Méthodologie de projet.
	A acquérir au cours de l'activité <ul style="list-style-type: none"> - Processus, circuit décisionnel, dispositifs et réseau partenarial propres à la Direction de la Protection de l'enfance et de la jeunesse du Val-de-Marne ; - Environnement territorial et orientations de la collectivité ; - Partenaires intervenant en protection de l'enfance sur le champ de compétence géographique de l'EDS.
Savoir-faire	Indispensables à la prise de poste <ul style="list-style-type: none"> - Construction et animation des espaces/ instances d'élaboration des projets d'accompagnement personnalisé et de construction des pratiques professionnelles ; - Appui technique au traitement des situations individuelles ; - Traitement et diffusion de l'information et stratégies de communication ; - Capacité d'analyse des situations individuelles ; - Capacité de prospective.
	A acquérir au cours de l'activité <ul style="list-style-type: none"> - Appropriation des outils de remontée des données propres à la DPEJ ; - Appropriation du logiciel Chronotime ; - Appropriation des supports RH de la collectivité.

ENVIRONNEMENT DU POSTE

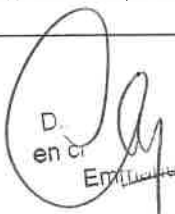
Relations de travail internes Relations de travail externes	<ul style="list-style-type: none"> • Le groupement territorial placé sous la responsabilité de l'inspecteur enfance : adjoint à l'inspecteur, collaborateurs enfance, responsables enfance du groupement ; Service action territoriale et autres services de la DPEJ ; • Les services des autres directions du Conseil départemental présents en EDS (PMI, DASIPE). • Partenaires de la Protection de l'enfance (Education Nationale, Protection judiciaire de la jeunesse, services de prévention spécialisée) ; • Lieux de placements publics et associatifs, services habilités en milieu ouvert ; • Autorité judiciaire (juges pour enfants) ; • Services sociaux ; • Secteur sanitaire (CMP, services de pédopsychiatrie) et spécialisé (MDPH, ITEP...)
Conditions particulières d'exercice	Gestion fréquente de situations d'urgence
Moyens mis à la disposition de l'agent	Moyens bureautiques usuels. Véhicule en pool

EXIGENCES DU POSTE

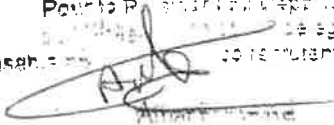
Niveau de formation /diplômes	Pré requis : Souhaité : DSTS CAFERUIS pour ATSE
Expérience	Pré requis : Expérience confirmée en travail social Souhaitée : Expérience managériale et dans le domaine de la protection de l'enfance
Certifications, habilitations à jour	
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui <input type="checkbox"/> non X	

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : OUI /NON (titulaire uniquement)
- Décret n°2006-779 du 3 juillet 2006 N° 3 Adjoint à un conseiller technique en matière de politique sociale ou médico-sociale Nombre de points : 25 pts
- PRIME SEGUR : OUI /NON (uniquement pour les agents ATSE et CSE)
- Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) : Responsable adjoint d'établissement

Date et avis Responsable de service	Date et avis Direction de la DPEJ	Date et avis Direction Générale Adjointe
	13-1-26 AF Marie du Bouëtiez de Kerorguen Directrice de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse	 D. en cr Emilie DARRÉ

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
Favorable	29/12/2025	Points Personnel Département Responsable de la gestion du recrutement et intégration 

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution